
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°7

11 avril 2019

Membres élu.e.s présent.e.s : Sébastien AUBINEAU, Stéphane BEAUD, Charline BENETEAU, Mathilde CARRIVE, Valentin CATTIER, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Florian DUPERRE, Vanessa ERNST-MAILLET, Anthony GAGNAIRE CIROT, Chloé GUY, Aymeric HENAULT, Anne JOLLET, Matthieu LEE, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Fanette QUADRIO, Enzo SCHOON, Cécile VOYER.

Membres élu.e.s excusé.e.s : Alexis AVDEEFF, Cédric BOUQUET, Muriel GUERIN-COUTHIER, Emilie KURDZIEL, Jean-Marie LECOINTRE, Benoît LEROUX, Véronique MEYER, Pauline QUEMART.

Absent.e.s ayant donné procuration : Alexis AVDEEFF à David CLARYS, Emilie KURDZIEL à Cécile VOYER, Benoît LEROUX à Mathilde CARRIVE ou à défaut Anne JOLLET, Véronique MEYER à Nadine DIEUDONNE-GLAD.

Membres invité.e.s présent.e.s : François BRIZAY, Héroïse BRUNE, Olivier CLOCHARD, Catherine ESNARD, Patricia ETIEN, Philippe GROSOS, Yvan HOCHET, François LUMINEAU, Eric MARCEAU, Marie-Amélie MARTINIE, Gilles MOREAU, Christian PAPINOT, Claire PORTAL, Jessica ROBERT, Emmanuelle VAREILLE.

Membres invité.e.s excusé.e.s : Martin AURELL, Claire BEAUSSE, Marlène BELLY, Patricia ETIEN, Marion HAZA, Philippe MAINTEROT, Vincent MICHEL, Nicolas VIBERT, Christophe VUILLEMIN.

1. Approbation du procès-verbal du 21 mars 2019

Demandes de modifications **en gras** ci-dessous :

- Point sur la priorisation des postes :

« Le département de géographie, qui va connaître plusieurs départs à la retraite à partir de septembre 2019, demande à **ce que ces éléments soient pris en compte dans les décisions concernant l'affectation des postes d'enseignant-chercheur et qu'une discussion soit engagée sur les décharges longues (dont celle d'Yves Jean)** → la direction demandera à Patricia Etien de l'intégrer dans les demandes d'ATER même si ce cas précis, qui concerne également d'autres collègues de l'équipe présidentielle, ne devrait pas permettre d'en bénéficier »

Par ailleurs, le tableau des moyens enseignants par département est corrigé (4,5 postes PU en géographie et non 5, et 3,5 en sociologie et non 3).

- Point sur le paiement des vacataires :

« Demande de soumission d'une motion concernant le paiement des vacataires par 4 élu.e.s du Collège B du conseil de l'UFR : Gilles Malandain, Mathilde Carrive, Benoît Leroux, Anne Jollet. **Le texte ci-dessous soumis au vote a été réalisé à partir d'une proposition émanant de ces 4 collègues :** »

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec les modifications ci-dessus.

2. Présentation des nouveaux et nouvelles élu.e.s et points étudiant.e.s et BIATSS

□ Les élections du 2 avril ont permis d'élire **1 BIATSS** et **11 étudiant.e.s**.

Pour le collège BIATSS, il s'agissait d'une élection partielle faisant suite à la vacance d'un siège. La participation a été de 67%. Aymeric Henault, du service financier de l'UFR et nouvel élu au sein du Collège BIATSS, se présente à l'ensemble du conseil.

Pour le collège étudiant, la participation est passée de 1,25% (50 votant.e.s, 1 seule liste) en 2017 à 2,68% (119 votant.e.s, 2 listes). Présentation des nouveaux.elles élu.e.s au conseil.

La Direction de l'UFR remercie les étudiant.e.s et collègues qui se sont présenté.e.s et invite les élu.e.s à s'impliquer pleinement dans la vie de l'UFR.

Les élu.e.s étudiant.e.s sont tout particulièrement attendu.e.s puisque les précédent.e.s étaient peu nombreux.euses à venir en conseil depuis quelques mois. La très faible participation montre le travail qui attend les nouveaux.elles élu.e.s pour se faire le relais de l'ensemble des étudiant.e.s. La Direction de l'UFR pourra apporter son support à ce travail. Par ailleurs, il conviendra d'avoir une communication beaucoup plus forte en amont des élections pour mobiliser les étudiant.e.s.

La direction rappelle également la règle de répartition des sièges : seul.e.s les élu.e.s titulaires sont convoqué.e.s au conseil de l'UFR.

Si certains titulaires sont dans l'impossibilité de se déplacer, les suppléants peuvent les représenter en séance tout en respectant le nombre de sièges par liste :

- 6 pour la liste "Pour une Université progressiste, féministe et accessible à tous"

- 5 pour la liste "Collab-SHA"

Les élu.e.s peuvent également faire usage de procuration, un.e élu.e ne pouvant pas porter plus de 2 procurations par séance.

Il conviendra d'élire prochainement un.e nouvel.le assesseur.e étudiant.e qui intégrera l'équipe de direction. Une rencontre mensuelle avec l'équipe de direction est également planifiée avant chaque conseil de l'UFR permettant ainsi d'aborder différents points et de préparer l'intervention des élu.e.s étudiant.e.s au conseil.

- ❑ Les nouveaux.elles élu.e.s étudiant.e.s n'ont pas encore de points à aborder pour cette première séance.
- ❑ Point BIATSS : Vanessa Ernst-Maillet prend la parole en l'absence de Muriel Guérin-Couthier sur la réorganisation des services.

Un groupe de travail a été mis en place en parallèle du projet de réorganisation et en accord avec la direction de l'UFR. Pour faire suite aux premiers entretiens individuels avec les collègues, les remontées indiquent un manque de connaissances de la structure et du statut du personnel BIATSS de la stagiaire. Un problème d'organisation et de méthodologie a également été signalé. Cela engendre une certaine inquiétude à propos du traitement des données et donc du résultat qui pourrait au final être peu constructif. Comment peut-on faire pour apporter des améliorations ?

La direction remercie les élu.e.s BIATSS de porter cette discussion au conseil de l'UFR et précise que ce point a longuement été évoqué en réunion avec les élu.e.s. Pour faire suite à cet échange, le directeur de l'UFR a réuni le comité de suivi de ce projet composé de Patricia Etien, responsable RH, Sébastien Aubineau, assesseur BIATSS et Eric Marceau, responsable des services administratifs de l'UFR. Cela a permis de faire le point et de comprendre l'origine des difficultés évoquées ici. Un certain nombre d'éléments a déjà pu être identifié et va permettre de reprendre rapidement les choses en main :

- Suivi plus régulier des activités de la stagiaire
- Mieux prendre en compte le besoin de s'imprégner du contexte et de réaliser le maximum d'entretiens avant les vacances d'avril = l'objectif fixé de réaliser le maximum d'entretiens avant les vacances d'avril doit être concilié avec le besoin de la stagiaire de s'imprégner du contexte de l'UFR.

Echanges :

- Constat d'un certain malaise des collègues qui se retrouvent en face d'une personne qui ne connaît pas la structure dans un contexte déjà sensible et difficile. Il aurait peut-être été préférable de faire appel à une personne titulaire pour mener ce travail.
La direction rappelle que l'UFR n'a pas les moyens avec le personnel en place de faire ce travail qui est très chronophage, le contexte budgétaire ne permet pas non plus de mandater un cabinet extérieur. Le choix de la stagiaire a donc été une solution intermédiaire permettant d'engager cette réflexion sur l'organisation des services.
- Pourquoi avoir fait appel à une personne de l'IAE ? Pourquoi ne pas avoir fait appel à un étudiant dans une formation de l'UFR tel que le Master Ergonomie et Psychologie du Travail ?
La direction avait pensé à cette option mais le master porté par le département de psychologie n'intègre que peu cette partie « ressources humaines ».
- Si des problèmes ont été constatés concernant la tenue des premiers entretiens, que vont-ils devenir ? Vont-ils être utilisés ?
La direction avait indiqué la possibilité de réaliser des compléments d'entretiens dès le lancement de la démarche d'enquête.

3. Présentation des résultats de l'enquête numérique

⇒ Synthèse de l'enquête sur les usagers du numérique en annexe du procès-verbal.

Matthieu Lee prend la parole pour présenter le résultat de l'enquête menée par le groupe de travail numérique.

L'enquête met en avant 3 axes importants :

- Ergonomie : avis négatif sur les salles de cours, demande de salles informatiques supplémentaires et plus grandes dédiées à certaines formations, inconfort, inadaptation des postes qui a une incidence sur la qualité de vie au travail.
- Accompagnement des usagers : UPDago, proposition d'ateliers une à deux fois par an avec des outils pouvant se greffer comme l'anti-plagiat.
- Souhait d'une amélioration de l'accès internet via le WIFI notamment pour les enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheurs.euses qui estiment pour beaucoup que le réseau est insuffisant. Demande d'accès à des logiciels ou applications plus spécifiques qui sont importantes pour certaines formations.

La direction remercie l'ensemble du groupe de travail pour sa tâche dans l'élaboration de cette enquête ainsi que les collègues ayant pris le temps d'y répondre. La direction précise également que toutes les bornes WIFI sont en train d'être changées et le seront entièrement d'ici une semaine. Il ne faudra pas hésiter à faire remonter les difficultés rencontrées suite à ce changement de bornes. La direction en profite pour remercier François Lumineau, responsable du service informatique, pour son efficacité dans ce chantier.

Echanges :

- Le choix a été fait de ne pas aborder la question du genre pour ne pas être discriminant, la question de l'ancienneté également et la question de la spécificité par département pour ne pas que les personnes se sentent trop visées → volonté également de ne pas être trop intrusif.
- Le élu.e.s BIATSS précisent qu'il est souhaitable que ce groupe de travail perdure en prévision notamment du travail que devront mener les collègues sur les nouveaux sites web de l'UFR, des départements et des laboratoires. L'avancé des un.e.s et des autres permettra ainsi de s'entraider et d'éviter les erreurs → nécessité d'avancer de manière constructive. La direction insiste sur la nécessité d'organiser ce chantier et d'inviter tous les webmasters à participer aux formations proposées.
- La question du partage des pratiques entre enseignant.e.s-chercheur.s.euses sera abordée en commission de la pédagogie le 2 mai pour voir comment nous pouvons nous organiser sans forcément passer par la formation.

4. Vote des maquettes 2019-2020 mentions licence et master saisies sous Amétys

La soumission au vote des maquettes 2019-2020 est le fruit d'un long travail mené depuis le mois de janvier. L'assesseure à la pédagogie remercie encore tou.te.s les collègues pour leur collaboration sachant que notre composante a été l'une des plus sollicitées dans cette phase de restructuration.

Contrairement à d'habitude, les maquettes ont été envoyées tardivement aux membres du conseil de façon à laisser le maximum de temps aux assesseures pour finaliser le travail, travail ayant nécessité nombreux échanges avec la DIFOR encore quelques heures avant le début du conseil. La direction remercie encore les membres du conseil pour leur patience. Le travail est maintenant finalisé avec encore 2 réserves concernant les mentions masters.

	intitulés	Réserves
8 Mentions licence	Psychologie Sociologie Musicologie Histoire Géographie HAA Philosophie Double licence philo-droit	
2 Mentions Licence pro	Agronomie Intervention sociale	
12 Mentions Masters	Psychologie Sociologie Musicologie Histoire, Civilisation et Patrimoine Mondes Médiévaux Cinéma et Audiovisuel M2 Géographie, aménagement, environnement et développement Migrations internationales Information et communication Sciences sociales (parcours SAIC) M1 Jeux et médias interactifs numériques Philosophie	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours Gestion de Territoires (GAED) : Sous réserve du respect de 750 H • Information et communication : changements d'intitulés de 3 options du M2 du fait du détachement du parcours IME du TC

Echanges :

- Le conseil souhaite que la direction fasse remonter à la Présidence le fait qu'Amétys est un logiciel peu efficace et peu sécurisé engendrant très souvent une impossibilité de travailler, point qui avait déjà été signalé. Il est nécessaire d'interpeler les services centraux sur les aspects techniques très contraignants avec un outil sans cesse en maintenance.
- Il est précisé également que notre composante a l'une des offres de formation les plus complexe avec Lettres et Langues et SFA, multipliant ainsi les difficultés.
- Pourquoi cette saisie est-elle à la charge des enseignant.e.s-chercheur.s.euses ? Les membres du conseil ne souhaitent pas que les enseignant.e.s-chercheur.s.euses recommencent ce travail. En effet, s'il est normal que les équipes pédagogiques et les assesseures définissent les aspects pédagogiques, la saisie dans le logiciel relève davantage d'un travail administratif.
- Les assesseures à la Formation se feront les porte-paroles du conseil de l'UFR en réunion d'assesseur.e.s sur ce point.
Catherine Esnard précise également que le conseil de ce jour ne doit pas voter sur la procédure mais doit valider le travail effectué par les assesseures avec les équipes pédagogiques depuis le début de l'année.

Vote sur le contenu des maquettes pour l'année universitaire 2019-2020 :

- 12 abstentions
- 11 voix pour

David Clarys remercie les collègues qui se sont investi.e.s et particulièrement les assesseures à la Formation et prend en compte la nécessité de ne plus travailler dans ces conditions. Il espère d'ailleurs ne pas revenir sur les maquettes jusqu'à la fin du contrat quadriennal.

5. Délibérations mention licence session 1

La rétention des notes a été reconduite par les collègues concerné.e.s. Une nouvelle réunion du Collectif Agir pour l'Université est planifiée ce jour. Le Directeur de l'UFR a reçu 4 collègues du collectif ce lundi 8 avril, à la demande du Président, demande qui faisait suite à l'envoi d'un courrier par le collectif au Président et demandant un rendez-vous avec lui.

Le Directeur de l'UFR a rappelé les incidences sur les étudiant.e.s de L3 notamment en cette période de candidatures en master, et au moment de la délivrance des notes, sur les personnels BIATSS qui risquent de devoir gérer simultanément ces notes et celles des semestres pairs. La responsable de la scolarité estime qu'il faut 10 jours entre la remise des notes et la délibération (saisie des notes, vérification des PV, etc.). A ce stade, si les notes étaient remises rapidement, et compte-tenu des congés qui arrivent, nous pouvons envisager une délibération avant la date limite de candidature en master le 13 mai (à Poitiers). A partir de début mai, cela deviendra pratiquement impossible et on irait alors vers une délibération pour l'année à la date prévue pour les semestres pairs.

Le Directeur de l'UFR a également rappelé l'amélioration du contexte budgétaire, qui sans être satisfaisant, devrait permettre à l'UFR de fonctionner à peu près normalement jusqu'à l'automne, ainsi que la prise en charge de la situation des vacataires et la mise en œuvre immédiate en interne à l'UFR SHA du paiement mensuel des services faits.

A l'issue de cet échange, un rendez-vous a été obtenu par le Directeur de l'UFR avec le Président, la Vice-Présidente Formation et une délégation du collectif. Ce rendez-vous est programmé ce vendredi 12 avril.

Echanges :

- Les membres du conseil, également membres du Collectif Agir pour l'Université, précisent qu'ils ont pris la décision de ne pas se rendre au rendez-vous du 12 avril. Le collectif renvoie la responsabilité à la Présidence qui n'a pas été réactive et estime qu'il y a une sorte de dédain, de mépris, sans aucune prise en compte des revendications. Les collègues ont donc fait le choix de ne pas se rendre au rendez-vous dans ces conditions, du jour au lendemain et demandent un rendez-vous au retour des vacances.
- Il est demandé s'il est possible d'envisager des délibérations au fil de l'eau et si les délibérations du 1^{er} semestre sont obligatoires. Il sera possible de remettre cette question à l'ordre du jour plus tard dans l'année. Des bulletins de notes sans délibérations sont dès à présent mis à disposition des étudiant.e.s.
- Le conseil s'entend également sur le fait qu'il est dommageable que les étudiant.e.s pâtissent de cette situation. Les étudiant.e.s ont une compréhension du mouvement, il.elle.s sont conscient.e.s des enjeux et ne sont donc pas forcément hostiles mais il.elle.s sont également partagé.e.s en fonction des filières et des situations spécifiques. Il.elle.s peuvent comprendre les deux points de vue. Les élu.e.s étudiant.e.s soutiennent les vacataires par rapport à leur situation tout en se posant une question plus large sur le devenir de l'Université.
- Les élu.e.s BIATSS rappellent qu'il est nécessaire également de faire attention au personnel BIATSS et demande à ce qu'il soit soutenu pour faire face à la charge de travail qui va faire suite à ce mouvement de rétention des notes. Les collègues du collectif répondent positivement à cette sollicitation et précisent qu'il.elle.s sont prêtes à aider les collègues BIATSS.

6. Priorisation de l'affectation des postes d'enseignants et enseignants-chercheurs

Etat des lieux des départements de formation :

	Etu.	PU	MCU	PRAG/PRCE	PAST	Coeff E+E-C	Ratio PU/MCU	Ratio Etu/E+EC	Doct	Ratio Do/PU
Géographie	312	4,5	12	1	0	18,5	37,50	16,86	36	8
Histoire	526	9	18	0	0	27	50,00	19,48	48	5,33
Histoire de l'art & archéologie	281	6	9	0	0	15	66,67	18,73	35	5,83
Musicologie	173	2	4	3	0	12	50,00	14,42	9	4,50
Philosophie	157	4	4	0	0	8	100,00	19,63	26	6,50
Psychologie	2017	11	26	0	1	37,5	42,31	53,79	37	3,36
Sociologie	556	3,5	9	2	1	17	38,89	32,71	21	6
SIC	86	0	4	2	1	8,5	0,00	10,12	-	-
CFMI	26	0	0	1	0	2	-	13,00	-	-
	4134	40	86	10	3	147,5	46,51	28,03	212	5,65

Constat :

- L'encadrement est plus faible en Psychologie (1 enseignant.e pour 53,79 étudiant.e.s) et en Sociologie (32,71)
- Le ratio PU/MCU est plus faible pour les départements : (SIC), Sociologie, Géographie, Psychologie

Il avait été décidé de travailler en fonction des priorisations des besoins. Il n'est pas possible de tout fléchir vers la psychologie mais il est cependant nécessaire d'améliorer les conditions de ce département.

Le département de psychologie se réjouit de la proposition avec une priorisation sur la 16^e section CNU. Néanmoins, il souligne que le recrutement d'enseignants-chercheurs n'est pas suffisant pour faire face à la situation dans laquelle il se trouve. L'équipe pédagogique dans son ensemble est accablée de tâches administratives. Le département a besoin de personnels d'appui (personnels BIATSS), afin que les enseignants-chercheurs reviennent à leurs fonctions premières : l'enseignement et la recherche.

Etat des lieux des laboratoires :

La direction remercie Nadine Dieudonné-Glad, assesseure à la Recherche, pour son travail de synthèse des ressources humaines dans les laboratoires.

Priorisation des besoins :

- Critère 1 : taux d'encadrement
- Critère 2 : ratio PU/MCU

	Doct. SHA	Autres Doct.	Moyens UP/SHA					Moyens UP Autres		Moyens autres universités			Moyens CNRS				
			PU	HDR	MCU	MCU	BIATSS Secré.	Autres BIATSS	PU	MCU	PU	BIATSS Secré.	Autres BIATSS	DR	CR	ITA Secré.	Autres ITA
CESCM	33	11	5	1	5	1	7	3	3						3		4
CERCA	22	5	8	3	15	1	2	4	9	2		1		3			4
MIGRINTER	18		2	1	5	1	1		2					4	2		5,5
MAPP	26		4		4	0,5											
CRIHAM	42	12	8	2	15	0,5			1	1	0,5	1					
RURALITES	19		3		6	0,5		1	1								
HERMA	15		4	1	6	0,5											
GRESKO	21	3	3,5	1	9	0,5			8	1							
Eq. CAPS	16		2	3	3	0,5											

- Applicables pour les postes potentiellement redéployés par l'UP, mais aussi des postes libérés au sein de l'UFR

Les collègues de géographie demandent la prise en compte du nombre d'heures de vacances, environ 900HETD pour l'ensemble des départements, soit plus de 4 postes. La Direction précise que de fait, ce volume horaire est dépendant des taux d'encadrement et que les données montreraient très probablement une nouvelle fois le sous encadrement du département de psychologie qui a plusieurs milliers d'heures de vacances.

□ Priorisation des postes :

Pour la rentrée 2020, si nous avons 3 postes, la priorité pourrait être la proposition ci-dessous :

- 1- MCU 16^e section – Département de Psychologie
- 2- PU 19^e section – Département de Sociologie
- 3- MCU 16^e section – Département de Psychologie

Déplacer les postes d'un département à l'autre pourrait être une politique à terme au sein de la composante.

Echanges :

- Le département de géographie précise qu'il aura besoin d'échanger et de se concerter sur ce point puisque 5 départs à la retraite sont prévus au sein du département dans les prochaines années. Il y aurait l'année prochaine 1 voire 2 départs à la retraite.
- La proposition de la direction n'est que théorique, soit on reste sur une situation figée soit l'UFR fait bouger un peu les choses.
- Le conseil pense également que le rééquilibrage doit aussi se faire au niveau de l'UP et que l'on ne doit pas imposer aux composantes de s'arranger en interne.
- Il ne faut pas tenir compte que des critères mais aussi des disponibilités avec une nécessité de mémoire des demandes. Cependant, travailler sur les critères est important car chaque département aura ses arguments pour défendre ses postes.

La direction fait une proposition en 2 temps :

- Retenir ces 3 demandes pour des redéploiements en provenance d'autres composantes.
- Rediscuter au conseil du mois de juin de la question du devenir des postes qui pourraient se libérer d'ici là.

Proposition adoptée par consensus.

Rappel pour les départs à la retraite : dépôt de la demande au moins 1 an avant.

7. Affectation des postes d'ATER

□ Demandes :

16 postes d'ATER demandés en 1^{ère} vague :

- 3 sur supports d'ATER,
- 6 pour détachement ou disponibilité,
- 1 pour départ en retraite,
- 0.5 pour temps partiel (50%) et + 0.5 pour mi-temps thérapeutique,
- 5 liés à un cumul de décharges assumées par l'UP (Présidence, Vice-Présidence, Direction UFR, Ecole Doctorale, MSHS).

□ Postes obtenus : 7 à 9 (+ 1 en 2^e vague)

- 2 à 3 sur supports d'ATER,
- 5 détachements (+1 en 2^e vague)
- 1 départ en retraite

□ Proposition d'affectation : Au prorata des volumes horaires demandés

Département	Supports demandés	Total heures	%	Coef. Poste	Proposition
Psychologie	2 supports ATER (384h), mi-temps thérapeutique (96h), VP Formation (192h), VP moyen (128h), Directeur UFR (128h), Assesseure Formation (64h), Directeur MSHS (48h)	1040	34%	3,35	3
Histoire de l'art & archéologie	1 temps partiel (96h), 2 détachements (384h), Assesseure Recherche (64h)	544	18%	1,75	2
Sociologie	1 support ATER (192h)	192	6%	0,62	1
Musicologie	1 détachement (192h)	192	6%	0,62	-
Philosophie	1 détachement (192h)	192	6%	0,62	1
Histoire	2 détachements (384h)*, VP (64h), Direction ED (48h)	496	16%	1,60	1 (+1 en 2 ^e vague)
Géographie	1 départ à la retraite (192h), Président (192h), VP (64h)	448	14%	1,44	1

Note. En jaune, les supports obtenus. * poste attendu en 2^e vague

Sur 10 postes :

- **Affectation des 7 postes acquis en 1^{ère} vague** : 2 en Psychologie, 1 en Sociologie, 1 en Histoire de l'Art et Archéologie, 1 en Philosophie, 1 en Histoire, 1 en Géographie.
- 8^e poste : Psychologie
- 9^e poste : Histoire de l'Art et Archéologie
- 10^e poste (2^e vague) : Histoire

Proposition adoptée par consensus.

8. Statuts de l'UFR

Le document a été finalisé en équipe de direction mais n'a pas pu être transmis en amont du conseil de ce jour. Il sera diffusé après ce conseil, pour un retour des remarques pour le 9 mai et une discussion au conseil d'UFR du 16 mai.

La direction de l'UFR souhaite un échange sur les statuts en conseil de l'UFR avant de les faire remonter à la Direction des Affaires Juridiques (DAJ). Comme ils seront probablement modifiés par la DAJ sur un plan juridique, ils seront de nouveau présentés en conseil avant d'être soumis à la Commission des Statuts, puis au CA de l'UP.

9. Actualités de l'UFR

➤ Recherche :

Aide à la publication :

- 4 dossiers ont été déposés (CESCM, CRIHAM, MAPP, MIGRINTER).
- L'envoi des dossiers aux rapporteurs est prévu le vendredi 12 avril dans la matinée pour un examen des dossiers au conseil scientifique du 23 mai.

Appel pour financement d'équipements scientifiques :

- Achat de matériel de préférence intégré à une plateforme : pour les Sciences Humaines la "plateforme" est la MSHS → attente de la réponse de François Rigalleau pour la demande d'achat d'un mini-van.
- Montant minimum par matériel : 15 000 euros
- Date limite de dépôt des dossiers à la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales pour le 3 mai

Dates des prochains conseils Scientifiques de l'UFR :

→ **jeudi 23 mai :**

- Aide aux publications UFR,
Sous réserve de lancement des appels :
- Eméritats,
- Décharge jeunes MCF (dispositif transitoire).

→ **jeudi 27 juin :**

- CRCT
Si non traités le 23 mai :
- Eméritats,
- Décharge jeunes MCF (dispositif transitoire)

➤ Logistique :

- Fontaine à eau : une demande de maintien des contrats avait été formulée mais la direction ne donnera pas suite. L'UFR travaille dès à présent sur un nouveau dispositif plus économique et écologique, puisqu'il serait acheté (et non loué à l'année) et branché directement sur le réseau d'eau.
- La direction est alertée sur l'état des toilettes dans le bâtiment 36 rue de la Chaîne. Les collègues sur place signalent une insalubrité à laquelle il faudrait remédier.

10. Prochains rendez-vous

- Commission de la Pédagogie : jeudi 2 mai à 14h
- Conseil d'UFR : jeudi 16 mai à 14h
- Conseil Scientifique : jeudi 23 mai à 14h

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



David CLARYS

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON